

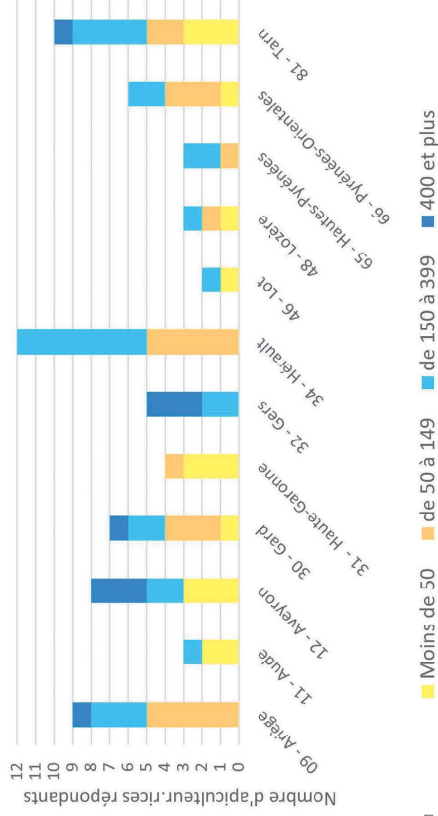
Enquête sur la production de miel en 2023 en Occitanie

Analyse de l'enquête et rédaction :
Amandine Sabiani et Anne-Charlotte Metz



Depuis 2017, l'ADA Occitanie réalise une enquête régionale sur la production de miel afin d'avoir des retours chiffrés des différents territoires occitans dès la fin d'année. Pour la 3e année consécutive en Occitanie, les résultats de moyennes de production de miel et de production totale régionale sont en deçà des valeurs historiques. À l'échelle nationale, 2021 a été une année compliquée pour l'ensemble du territoire. Néanmoins, les campagnes 2022 et 2023 affichent les plus grosses productions de miel depuis 2015 (première enquête FranceAgriMer) avec un niveau équivalent, voire supérieur à 2020, soit plus de 30 000 T. Ainsi, depuis la campagne 2022, l'Occitanie n'est plus la première région productrice de miel et arrive en 2023 en 5e position, derrière Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Nombre de répondant par département



► Figure 1

Description du panel

L'enquête production 2023 a été diffusée auprès des adhérent-e-s à l'ADA Occitanie et des structures d'accompagnement agricole début septembre, les réponses ont été collectées jusqu'à mi-octobre. Cette enquête a permis de collecter les données de production et de commercialisation (Figure 1) auprès de 72 apiculteur-ric-e-s répartis dans 12 des 13 départements d'Occitanie (le Tarn-et-Garonne n'est pas représenté faute de réponses).

La majorité des réponses provient de

personnes ayant entre 150 à 399 colonies (27 réponses), puis vient la tranche des 50 à 149 colonies (21 réponses) (Figure 2).

Concernant les structures sous label agriculture biologique et en conversion, elles correspondent à 51 % des réponses. Ce taux de labellisation est bien supérieur aux 23 % d'apiculteur-ric-e-s bio en Occitanie donné par l'agence bio, cela est en partie dû à la sous-représentation de l'apiculture de loisir dans notre panel. Ce sont les apiculteur-ric-e-s qui ont entre 150 à 399 colonies qui sont majoritairement labellisés en bio (Figure 3),

Estimation de la production 2023

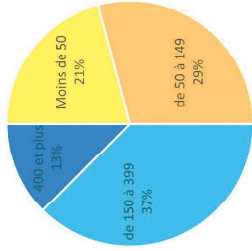
Depuis l'an dernier, ADA France réalise une estimation de la production de miel au national et dans chacune des régions en se basant sur les retours d'enquêtes régionales. L'estimation a été publiée en novembre et est disponible sur le site d'ADA France, rubrique « Enquête sur la production » : <https://www.adafrance.org/2023/11/23/lestimation-2023-de-production-de-miel-en-france/>

Ainsi, à l'échelle nationale, 2023 est une bonne année de production de miel avec une estimation de production de près de 33 900 T, soit une production globale supérieure à l'année 2022 (30 600 T). La production nationale est même supérieure à la très bonne année 2020 (31 800 T).

Sur la période 2016-2021, la production occitane représentait entre 15 % (2020) et 22 % (2016) de la production nationale. L'année 2022, qui avait marqué un tournant inquiétant puisque la production de miel en Occitanie représentait 13 % de la production nationale. Cette année, la proportion de la production de miel en Occitanie représente seulement 11 % de la production nationale.

(Sources : Observatoires du miel et de la gelée royale AgrexConsulting/FranceAgriMer pour les données 2016-2021, Estimation de la production de miel par ADA France/ InterApi pour 2023 [Figure 4]). La moyenne de production estimée par ruche mise en production en 2023 en France va de 58 kg pour les Hauts de France, avec de belles récoltes sur les miellées de colza et de tilleul, à 17,9 kg pour l'Occitanie.

Répartition des répondants par nombre de colonies



Moins de 50 de 50 à 149 de 150 à 399 400 et plus

Figure 3 <

Nombre de répondant bio ou non bio

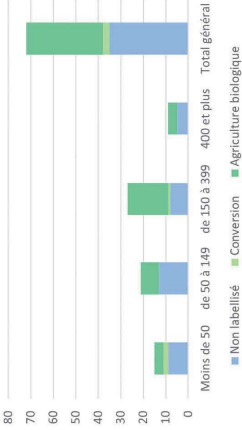


Figure 3 <

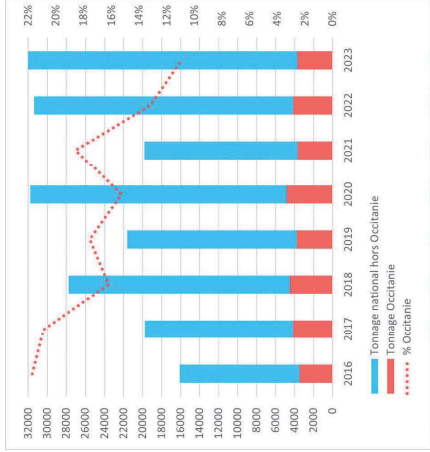


Figure 4 <

Rendement en miel global par année et taille de cheptel



> Figure 5

La production de miel en Occitanie

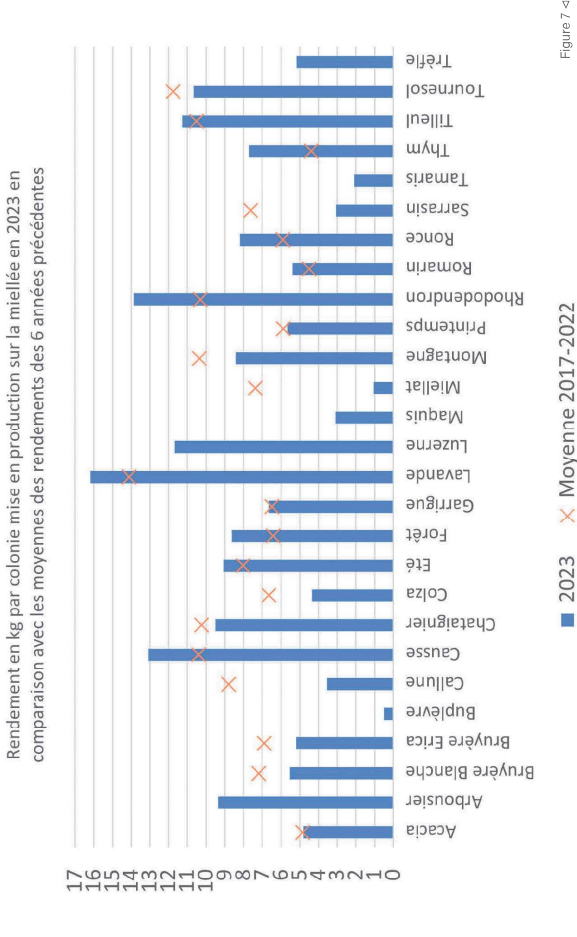
Pour les apiculteur·rice·s de moins de 400 colonies de notre panel, les rendements sont très légèrement supérieurs à 2022 (+1 kg en moyenne), qui, rappelons-le, étaient inférieurs aux rendements de 2020 et 2021. Pour les structures de plus de 400, la moyenne reste stable par rapport à l'année précédente avec 18 kg/colonie mise en production (Figure 5).

L'apiculture occitane se caractérise par la grande diversité des miels produits, reflet de la grande diversité de terroirs. Les 2 miels les plus produits sont le miel de tournesol avec 26 % de la production occitane et le miel de châtaignier avec 19 % de la production de miel en 2023 (estimation ADA France basée sur l'enquête régionale).

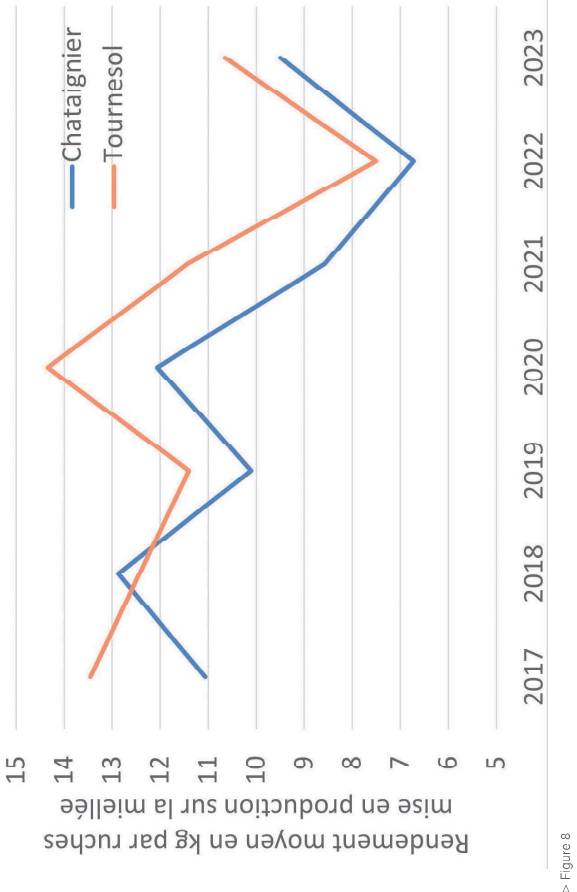
La miellée la plus visitée par les 57 apiculteur·rice·s de plus de 50 colonies ayant répondu à l'enquête est celle de châtaignier. En effet, 75 % des répondant·e·s apportent des colonies sur châtaignier. La miellée de tournesol, alors que ce miel représente 26 % du miel produit, n'est visitée que par 30 % des répondant·e·s (Figure 6).

Figure 6 <

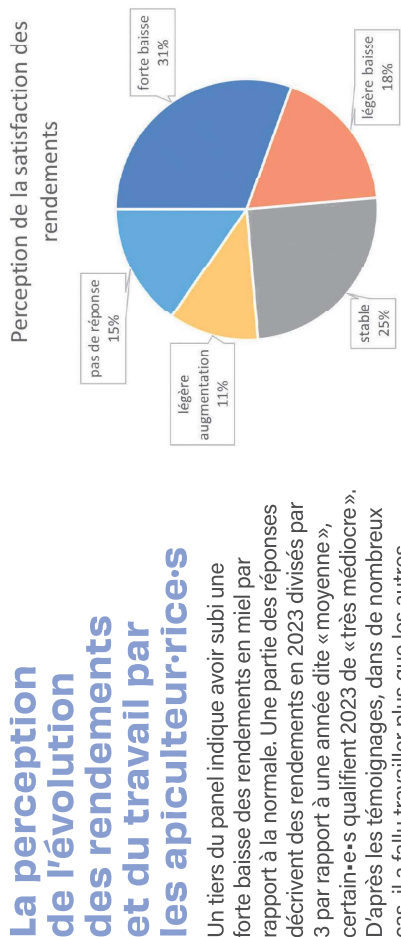
Miellée	Production moyenne par colonie (kg)	Pourcentage d'apiculteurs réalisant la miellée
Châtaignier	9,4	75 %
Printemps	4,5	51 %
Acacia	4,6	47 %
Montagne	11,3	44 %
Été	9,7	33 %
Bruyère blanche	5,7	32 %
Garrigue	6,7	32 %
Tournesol	10,7	30 %
Tilleul	10,9	25 %
Lavande	15,6	23 %
Callune	3,5	19 %
Forêt	7,7	19 %
Causse	12,8	14 %
Haute-Montagne	5,8	14 %
Rhododendron	14,3	14 %
Colza	3,8	12 %
Bruyère Erica	5,6	11 %
Romarin	5,4	11 %
Sarrasin	3,1	11 %
Maquis	2,6	9 %
Ronce	8,2	9 %
Thym	7,7	9 %
Buplèvre	0,5	7 %
Arbousier	9,4	5 %
Tamaris	2,1	4 %
Trèfle	5,2	4 %
Bourdaine	0,0	2 %
Luzerne	11,7	2 %
Miellet	1,0	2 %



Pour 9 des 27 miellées citées en 2023, les rendements moyens sont inférieurs à la moyenne des rendements de la période 2017-2022. Il s'agit des miellées de bruyère blanche, bruyère Erica, callune, châtaignier, colza, miellat, montagne, sarrasin, tournesol. Les retours de terrain indiquent de mauvais rendements sur la miellée de Metcalfa sur le pourtour méditerranéen pour des secteurs favorables les années précédentes. Cela peut en partie expliquer la faible moyenne de rendement en miellat. À l'inverse, pour 9 autres miellées, les rendements moyens sont supérieurs à la moyenne des rendements moyens de ces 6 années, de 2017 à 2022. Il s'agit des miellées de causse, été, forêt, lavande, rhododendron, romarin, ronce, thym et tilleul. Concernant le romarin, il faut relativiser cette amélioration apparente de rendement, car de nombreux apiculteur•rice•s ont indiqué avoir renoncé à apporter des ruches sur romarin début 2023. En effet, dans certains secteurs, le déficit hydrique ne présageait pas de la présence d'une miellée.



Un tiers du panel indique avoir subi une forte baisse des rendements en miel par rapport à la normale. Une partie des réponses décrivent des rendements en 2023 divisés par 3 par rapport à une année dite « moyenne », certain•e•s qualifient 2023 de « très médiocre ». D'après les témoignages, dans de nombreux cas, il a fallu travailler plus que les autres années pour arriver au même niveau de production, tandis que d'autres ont eu une production légèrement supérieure à 2022. À noter que certain•e•s apiculteur•rice•s ont décrit des rendements plus favorables sur les miellées d'été que sur celles de printemps. Cela serait en partie lié au manque de pluie en hiver et de l'année précédente (Figure 9).



La qualité et la typicité du miel

Des apiculteur·rice·s témoignent de leur satisfaction de la qualité de leur miel, notamment avec un taux d'humidité correct, une cristallisation fine, et des saveurs et couleurs prononcées. Cependant, un accroissement du taux d'humidité a été relevé au fil des années chez d'autres apiculteur·rice·s, notamment dans le miel d'été. Une personne a notamment connu des difficultés pour parvenir à ce que l'humidité de son miel soit inférieure à 18 % pour le châtaignier et a entraîné du temps de travail supplémentaire. Globalement, 71 % des répondant·e·s se disent satisfait·e·s de la qualité, 14 % trouvent que la qualité est moyenne, et seulement 6 % sont insatisfait·e·s.

Les réponses à l'enquête font état d'une baisse du nombre de variétés de miels récoltés en 2023 par rapport aux années précédentes. Des difficultés sur la caractérisation de miels ainsi que des doutes sur leur typicité ont également été évoqués, notamment sur le châtaignier et la bruyère cendrée. Le miel mono-floral est de plus en plus complexe à produire. La miellée d'acacia se superpose avec d'autres essences florales, dont des essences qui donnent des miels forcés, notamment en zone urbaine avec la floraison du marronnier d'Inde qui peut donner une couleur foncée au miel d'acacia. De même, un problème de superposition de miellées a été relevé sur la miellée de châtaignier qui a eu lieu en même temps que celle de tournesol dans le Tarn. Certaines conditions climatiques peuvent également favoriser la présence de miellat, perturbant les miels mono-floraux.

Parmi les personnes signalant une forte baisse de leurs rendements, il a été indiqué une diminution de moitié des rendements sur le tilleul dans les Hautes-Pyrénées liée à un printemps très humide.

Dans le Gers, en Haute-Garonne et en Ariège, la production en miel de printemps a été très faible. La production de miel de montagne a été très décevante en Haute-Garonne. Des apiculteur·rice·s n'ont pas pu faire de récolte sur leurs habituelles miellées de maquis et de bruyère blanche, typiques des Pyrénées-Orientales, victimes de la sécheresse.

Enfin, à noter qu'une personne a relevé des différences de rendements de plus de 10 kg entre des ruches situées à 2 km l'une de l'autre dans le Tarn.

25 % des répondant·e·s se disent satisfait·e·s de leur production, avec un niveau de production estimé dans la moyenne par rapport aux années précédentes. D'après certains témoignages venant des personnes satisfaites, la production de châtaignier reste stable (Gard et Lozère) malgré une semaine de précipitations durant la miellée.

La production de tournesol a été qualifiée de globalement correcte selon les floraisons dans le Gers.

Les ressentis sur la production de miel de colza sont très hétérogènes, parfois au sein d'un même département comme c'est le cas pour le Gers. De l'acacia a pu être récolté en plaine alors que ça n'avait pas été possible depuis cinq ans dans certaines zones. Une récolte a pu être réalisée sur de l'arbousier qui a fleuri en mars dans l'Aude. Pour finir, un retour des Pyrénées-Orientales mentionne de bons rendements sur le miel de printemps et d'été, mais ne pas avoir récolté de miel de bruyère blanche, lavande, thym et romarin.

La commercialisation du miel au cours de l'année 2023

Au-delà de l'aspect production, l'enquête de l'ADA Occitanie s'intéresse aussi aux modes de commercialisation et prix de vente du miel. De façon plutôt attendue, plus une structure est petite, plus la part de vente directe est importante. Pour les moins de 50 colonies, elle représente 91 % des modes de commercialisation. Pour les structures détenant entre 50 et 149 colonies, et 150 à 399 colonies, le pourcentage en vente directe est également plus élevé pour la vente directe que la vente en demi-gros et en vrac (respectivement 68 % et 50 % de vente directe). Pour les structures de plus de 400 colonies, le pourcentage moyen de miel vendu en vrac (coopérative, négoce, conditionneur, transformateur, ou autre apiculteur-rice) est de près de 68 %, ce qui en fait la principale voie de commercialisation pour ce profil de structure (Figure 10).

On notera qu'au sein de chaque tranche de colonie, des structures sont fortement spécialisées dans un type de débouché, dont certains vendent 100 % en vrac, 100 % en demi-gros, ou encore 100 % en vente directe.

En vente directe, le tarif (TTC) moyen pratiqué est de 16,70 €, toutes miellées confondues.

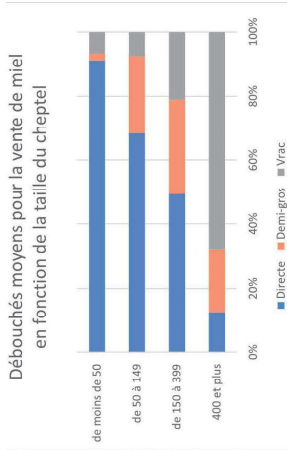


Figure 10 - 4

En demi-gros, le prix moyen est de 13 €/kg, toutes miellées confondues. Le prix de vente pratiqué en vente en fût (ou vrac) est de 6,80 € TTC/kg en moyenne, toutes miellées confondues. Dans ce panel, l'écart entre le prix de vente moyen en vente directe et celui du demi-gros est de 3,70 € TTC/kg. L'écart est encore plus grand entre le prix moyen de la vente en demi-gros et en vrac avec 6,20 € de différence. Sans surprise, les miels de tournesol et surtout de colza sont les moins bien valorisés, tous circuits de vente confondus (Figure 11). À noter qu'il s'agit des ventes réalisées courant 2023, voire 2022 pour les ventes en coopératives, les tarifs 2023 n'étant pas encore connus au moment de la réponse à l'enquête. Les prix indiqués pour la vente en vrac ne sont donc pas le reflet de la situation au moment où vous recevez le bulletin technique en mars 2024.

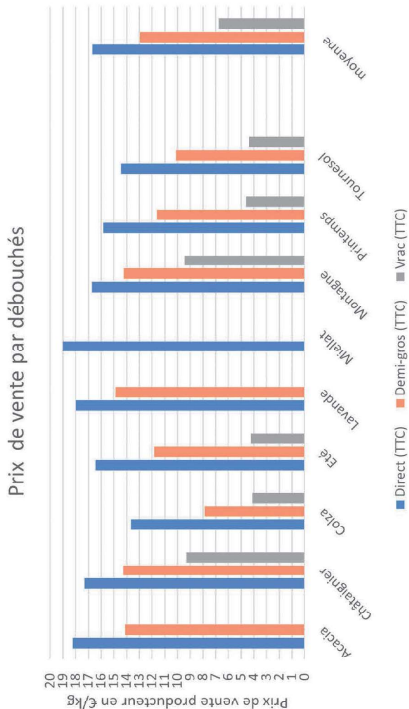


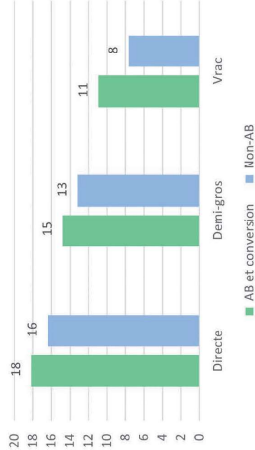
Figure 11

La commercialisation en bio

Depuis 2 ans, les ventes en bio ont beaucoup diminué. Le phénomène est particulièrement marqué sur la vente en vrac, avec des refus du conditionneur de prendre le miel. Depuis cette année, certains ont même été obligés de vendre du miel bio en miel conventionnel afin d'écouler les fûts. En demi-gros, de fortes baisses des livraisons aux points de vente, allant jusqu'à -50 %, ont été relevées entre la situation d'avant la guerre en Ukraine début 2022 et la période qui suit. Pour la vente directe, c'est sur les marchés touristiques que la baisse se fait majoritairement sentir.

Afin de ne pas biaiser les résultats de comparatifs de prix de vente entre miel bio et non-bio par le fait que les miels de colza et tournesol (les moins chers) sont souvent déclassés en conventionnel, un focus est fait sur le miel de châtaignier. Dans le cas du miel de châtaignier, la différence tarifaire entre bio et non-bio est particulièrement marquée pour la vente en vrac, avec un prix de vente moyen en bio de 11 € en bio contre 8 € pour le conventionnel. Pour la vente directe et demi-gros, au-delà d'une meilleure valorisation tarifaire, le label bio est avant tout un moyen de différenciation et permet l'entrée dans les magasins spécialisés bio. Cependant, l'écart tarifaire entre bio et conventionnel est moindre pour la commercialisation en demi-gros et en vente directe, avec un écart de 2 € pour les deux débouchés (Figure 12).

Focus sur le prix moyen du châtaignier
par débouché bio et non-bio (€/kg TTC)



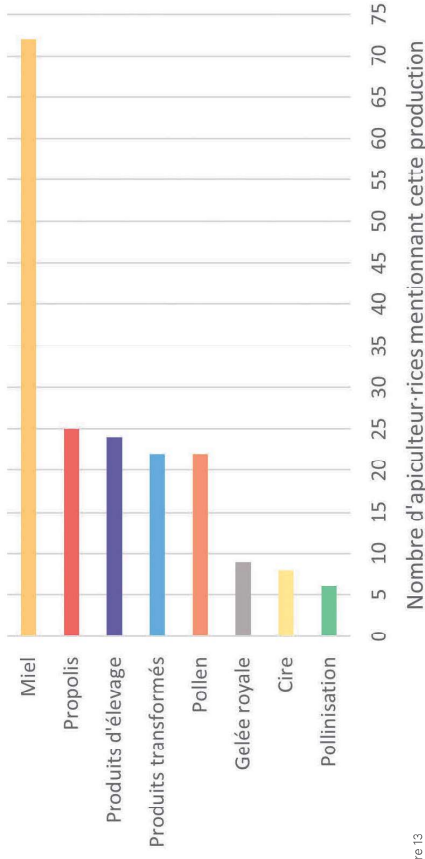
< Figure 12

Les autres productions

L'enquête est principalement axée sur la production de miel, car il s'agit du principal produit de la ruche valorisé par les apiculteur-riche-s quelle que soit la taille de la structure apicole. Néanmoins, c'est aussi une production sensible aux conditions météorologiques, et particulièrement à la sécheresse. Il peut donc être stratégique d'opter pour une diversification des activités apicoles. La motivation pour se lancer dans une diversification des productions peut venir de l'attrait technique que cela présente, mais aussi dans un souci de dilution du risque de fluctuation annuelle du chiffre d'affaires. Dans notre panel, l'ensemble des répondant-e-s, soit 72 personnes, produisent du miel.

La vente de propolis et de produits d'élevage (vente d'essais, de reines, etc.) est citée comme une activité de diversification pour respectivement 25 et 24 apiculteur-riche-s. Viennent ensuite la production de pollen et de produits transformés (22 réponses chacun). La production de gelée royale et de cire (9 réponses et 8 réponses respectivement pour chacune des 2 activités) est pratiquée de façon plus marginale.

Enfin, 6 des répondant-e-s pratiquent une activité de prestation de pollinisation (Figure 13). Parmi les remarques indiquées par les répondant-e-s concernant les activités apicoles hors production de miel, plusieurs témoignages rapportent des problèmes de fécondation de reines en mai-juin. Des difficultés à produire du pollen et de la gelée royale ont également été relevées à plusieurs reprises, la sécheresse ayant notamment impacté la production de pollen.



> Figure 13

Conclusion

La production de miel en Occitanie semble de plus en plus aléatoire, les saisons apicoles sont de plus en plus complexes et varient fortement selon les sites de production.

De ce fait, la multiplication du nombre d'emplacements à disposition afin de pouvoir choisir ceux sur lesquels placer les colonies en fonction des conditions météorologiques précédant la miellée est l'un des leviers d'adaptation possible. Cette stratégie requiert une grande réactivité, une charge de travail et un stress supplémentaire par rapport à un fonctionnement plus routinier.

De plus, la douceur automnale ainsi que la précocité de la végétation en fin d'hiver, phénomène très marqué sur l'arc méditerranéen, allongent la période de travail. Il est fréquemment évoqué que pour obtenir un même rendement, le temps de travail consacré à la gestion des colonies et aux transhumances a largement augmenté en 10 ans.

Enfin, les coûts de production ont fortement augmenté (carburant, verre, sucre, etc.) alors que le marché du miel connaît une crise importante au niveau de la vente en demi-gros et surtout en vrac.

Dans ce contexte, l'ADA Occitanie renforce son travail sur les aspects qualité et valorisation du miel grâce à l'ouverture d'un poste dédié à cette thématique, c'est Anne Laure Guirao qui est votre référente sur ces missions. De même, un poste changement climatique est pourvu depuis l'automne par Gaétan Thierry, avec entre autres pour objectif d'identifier et de diffuser les leviers d'adaptations.

Enfin, le travail se poursuit sur la sélection et l'élevage, le sanitaire, le nourrissage, la compréhension des miellées, la promotion de la ressource florale et de la possibilité d'accueillir des ruches (agriculture, forêt, etc.), la mutualisation des outils de production, la diversification, etc. Autant de pistes à explorer et à approfondir afin d'appuyer la pérennisation des exploitations apicoles en Occitanie, d'accompagner la mutation du contexte économique et les évolutions climatiques.